

Compte rendu du conseil municipal du 06/02/2025

Proposition.



Adrien BERTRAND. Abs.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS.
André CHAUVIN. 20h42.	Christian RIGAUD.
Emmanuelle FOLCHER.	Peter VERBRUGGEN. Abs. Pouvoir à EF.
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Pascale MATRAS.	
Christine LAGRANGE	

Ouverture de la séance à 20h40

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Gestion du personnel : validation lignes directrices de gestion rectifiées (avis du CST du 03/02/2025).
- 3-Régisseur garderie
- 4-Participation employeur au contrat prévoyance des agents (MNT) au 1/01/2025
- 5-Mobilier hameau de Talon
- 6-Bâche hameau des Thuiles
- 7-Logement communal mairie : volets
- 8-Questions diverses.

Ajout analyses lames de surface école.

Ouverture de séance 20h40.

A noter la démission de A.Schoulz troisième adjoint (réception en Mairie le 11/01/2025 de la décision du préfet).

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Oui à l'unanimité

2-Lames de surface et contrôles (délibération).

Analyses régulières des états de surface divers, dans les locaux de la cantine (au moins 4 fois par an). Contrôles sur rendez-vous mais le labo choisit le lieu de contrôle 158.16 € HT et 189.79 € TTC pour un an.

Au vote oui à l'unanimité.

3-Gestion du personnel : validation lignes directrices de gestion rectifiées (avis du CST du 03/02/2025).

30/12/23 revalorisation du métier de secrétaire de mairie. Dossier monté en novembre 2024.

NM aura un avancement de 3 mois sur la date de départ en retraite. 1^{er} mars 2029. Décision sur arrêté du Maire.

4-Régisseur garderie (délibération).

Les infos sont très difficiles à obtenir concernant le « régisseur » pour la garderie. Pour 2024 l'agent de la trésorerie a accepté le dossier « services complice » alors qu'il a trouvé des incohérences de présentation des documents. A l'avenir il conseillera AF pour qu'en 2025 tout soit réglé dans la norme.

Par arrêté Camille Chêne est nommée régisseur et Elodie Maury régisseur-adjoint. (Arrêté du maire).

Il est proposé une délibération pour une prime de 120€ annuels à l'agent « régisseur ».

Au vote : oui à l'unanimité.

5-Participation employeur au contrat prévoyance des agents (MNT) au 1/01/2025 (délibération).

Obligation légale de participation à la prévoyance. Participation de 10€/mois par agent par délibération. La commune mettra en place courant 2025 la mise en concurrence afin que les agents puissent souscrire à la convention de participation.

Délibération au vote : oui à l'unanimité.

6-Mobilier hameau de Talon (délibération).

Proposition d'installation de 4 bans en cèdre côté ouest de l'école (2*3m et 2*4m) le long de la partie végétalisée.
Devis « le relais du bois » 1348 € HT soit 1617.6 € TTC. Tronc aplatis provenance nord Drôme.

Au vote : oui à l'unanimité

Discussion sur le manque de place de stationnement à l'école.

7-Bâche hameau des Thuiles délibération).

La bâche "Bonnard" étant déformée et conformément au SDAEP un devis a été demandé pour son remplacement.
Devis Guiraud 1334.03 € TTC soit 1111.69€ HT. Citerne 1250L. Autoportante.

Au vote : oui à l'unanimité.

Elle sera remplacée par nos soins.

8-Logement communal mairie : volets

Proposition de remplacement des volets (Devis bois des arts)

Montant HT 860.93€

Au vote : oui à l'unanimité (moins SV).

8-Questions diverses.

-Soyans info

-Suspicion de fuite Buache

-Dossier Girardot notification du tribunal administratif, avec possibilité d'appel de sa part.

-PLUI : arrêt du PLUI voté à l'unanimité à la CCVD. Un lien sera donné vers le site de documentation.

-Fibre : lundi matin 10h30 mairie de Bdx réunion tous les lundis jusqu'en octobre. Les travaux sont en cours à Soyans.

-Camion pizza, autorisation de prendre le sens interdit des Bessons pour stationner face à l'école.

-Plan intercommunale de sauvegarde à mettre en route. Associations, communes alentours.

-Marianne du civisme décernée à la commune de Soyans pour la participation aux élections européennes du 9/06/2024. Soyans est commune lauréate.

Fin du conseil à 22h45.